



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

A une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 6 avril 2018 à 16h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal sont présents son honneur le maire, René Pelletier, madame la conseillère France Robillard Pariseau, messieurs les conseillers Michel Roch, Claude Pariseau, et Daniel Filiatrault formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Jean-François Albert, directeur général par intérim, secrétaire-trésorier également présente agit comme greffier.

Absent : Mme. Corina Lupu, M. David Estall

#### **Ouverture de la séance extraordinaire du 6 avril 2018**

Monsieur le maire René Pelletier, ouvre la séance extraordinaire à 16h04 apr. constatation du quorum.

**2018-04-49**

#### **1- Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire ;
2. Réception de l'avis de convocation ;
3. Acceptation de la démission de M. Pierre Gagnon;
4. Nomination de M. Jean-François Albert à titre de directeur général par intérim;
5. Période de questions ;
6. Clôture de la séance extraordinaire ;

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 6<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

Il est proposé par Claude Pariseau  
appuyé par Michel Roch  
et résolu par les membres présents du conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 avril 2018 tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

#### **2- Réception de l'avis de convocation – séance extraordinaire**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 6 avril 2018 à 16h00, conformément au Code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 4 avril 2018.

**2018-04-50**

#### **3- Acceptation de la démission de M. Pierre Gagnon**

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Pier Gagnon a remis sa démission en date du 27 mars 2018 ;

Il est proposé par Michel Roch  
appuyé par Daniel Filiatrault



No de résolution  
ou annotation

**2018-04-51**

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

et résolu par les membres présents du conseil d'accepter la démission de M. Pierre Gagnon et mettre un terme à son embauche le 5 avril 2018 et remercie M. Gagnon pour les services rendus.

#### **4- Nomination de M. Jean-François Albert à titre de directeur général par intérim**

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Pierre Gagnon a remis sa démission en date du 27 mars 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles désire embaucher M. Jean-François Albert pour occuper le poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur et secrétaire trésorier ;

Il est proposé par France Robillard Pariseau  
appuyé par Claude Pariseau  
et résolu par les membres présents du conseil de :

1. Procéder à l'embauche rétroactive en date du 4 avril 2018 de M. Jean-François Albert au poste de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles moyennant le versement d'honoraires professionnels de mille quatre cent quarante-deux dollars (1442\$) par semaine (35 heures par semaine) jusqu'à l'embauche d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier ;
2. Autoriser M. Jean-François Albert à signer tous les effets bancaires et documents nécessaires pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles et à accéder au portail « Accès D Affaires » à compter des présentes et ce, en lieu et place de M. Pierre Gagnon ;
3. Autoriser M. Jean-François Albert à agir au nom de la ville et avoir accès aux différents outils en ligne tel que, mais non limitativement, Clic Secur, CNESST, SEAO et autres.
4. Abroger toutes les résolutions antérieures relativement à l'autorisation de M. Pierre Gagnon d'agir comme signataire pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles ;
5. Autoriser Monsieur le maire René Pelletier à signer tout document pour donner suite à la présente résolution ;
6. De mandater le maire et le directeur général pour aller en appel de candidature pour l'embauche du prochain directeur général.

#### **5- Période de questions**

La période de questions a duré 1 minute.

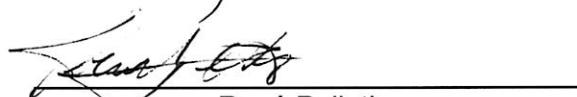
**2018-04-52**

#### **6- Levée de la séance extraordinaire**

Étant 16h10

Il est proposé par Michel Roch et appuyé par Daniel Filiatrault et résolu par les membres présents du conseil de clôturer la séance extraordinaire du 6 avril 2018 l'ordre du jour étant épuisé.

  
\_\_\_\_\_  
Jean-François Albert  
Directeur général par intérim et secrétaire-trésorier

  
\_\_\_\_\_  
René Pelletier  
Maire